

---

**Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte**  
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris  
(Institut historique allemand)  
Band 18/1 (1991)

DOI: 10.11588/fr.1991.1.56735

---

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

eine unterschiedliche Vollständigkeit und Textform auf, je nach den Bedürfnissen der einzelnen Kathedrale, des einzelnen Klosters, eben der Ortskirchen, wo sie benutzt wurden, und je nach der Erreichbarkeit von Vorlagen und weiteren Informationen über die Tagesheiligen.

Der Titel der vorliegenden, von M. Fleury und J.-L. Lemaître begleiteten Aufsatzsammlung deutet auf ein Hauptanliegen der Martyrologieforschung seit H. Quentin, nämlich den Weg zu zeigen, der über die Verbreitung besonders angesehener Martyrologien vom Frühmittelalter an bis hin zum heute noch korrekturbedürftigen *Martyrologium Romanum* Gregors XIII. (erschienen 1586) führt. J. Dubois hat zur Erhellung der »étapes du martyrologe« (S. 14) maßgebliche Editionen der Martyrologien des Beda, eines Anonymus von Lyon, des Florus, des Ado von Vienne und des Usuard beigetragen. Er hat außerdem als Leitfaden das einschlägige Heft 26 für Genicots *Typologie des Sources du Moyen Age occidental* (1978, Nachträge 1985) verfaßt. Aus der langjährigen Arbeit an den Martyrologien sind auch die 13 Artikel und Studien hervorgegangen, die im vorliegenden Band anastatisch mit doppelter Paginierung nachgedruckt und mit einem gemeinsamen Register versehen sind. (Eine vollständige Bibliographie J. Dubois soll in den *Studia monastica*, Montserrat, erscheinen.)

Die in einem ersten Teil versammelten allgemeinen Arbeiten eröffnet, passend als Einführung, der Artikel »Martyrologe« aus dem *Lexikon Catholicisme* 8, 1979. Ein Bericht von 1970 und ein Aufsatz von 1980 beschreiben dann Probleme und Wege zur Revision des *Martyrologium Romanum*. Ein Vortrag »Obituaires et martyrologes« von 1982 befaßt sich mit Totenkalendern und Martyrologien, die in bekannten Kapitelsbüchern getrennt erscheinen. Entsprechend der o. a. Ausgrenzung der Märtyrerkalender kommt die Mischform, in der die Namen der zu memorierenden Toten in die Tageszeilen mit eingetragen sind, nicht zur Sprache (vgl. aber S. 57f.).

Eine zweite Aufsatzgruppe aus den Jahren 1957–1979 betrifft das wichtige *Martyrologium Usuardi* aus St-Germain-des-Prés in Paris (9. Jahrhundert) und davon abgeleitete Martyrologien von Mont-St-Michel, St-Merry in Paris, St-Thierry bei Reims (S. 73–119) und eine Handschrift aus Fécamp.

Eine dritte und letzte Gruppe umfaßt Studien über »historische« Martyrologien, also solche, die in der Nachfolge Bedas (S. 205) biographische Auskünfte über die Tagesheiligen enthalten, kleine »Historien«, die bei den Gebeten der Prim vorgelesen wurden (S. 6 und 207). Diese Martyrologien sind aber nicht mit den kalendarisch geordneten Legendaren zu verwechseln, die Heiligenviten sammeln. Die vier Studien behandeln das metrische Martyrolog des Wandelbert von Prüm und seinen Einfluß auf Usuard, die kontinentalen Quellen des irischen Martyrologs des Gorman von Knock (1171/1174), die orientalischen Quellen der lateinischen Martyrologien und – ausgehend vom Werk von Henri Quentin – die Anforderungen an Martyrologeditionen am Beispiel des Ado.

Das Buch führt Seite für Seite an konkreten Fällen ein in die Schwierigkeiten der Erforschung dieser liturgischen Bücher, die sich von Handschrift zu Handschrift individualisieren und doch an großen Vorbildern wie »Hieronymus«, Beda und Usuard orientiert bleiben. Die zumeist jüngeren Studien von Jacques Dubois bieten eine willkommene Ergänzung zu den Vorreden der Usuard-Edition und zum Typologie-Heft des verdienten Gelehrten.

Karl Heinrich KRÜGER, Münster/Westf.

Fälschungen im Mittelalter. Internationaler Kongreß der Monumenta Germaniae Historica. München, 16.–19. September 1986, Hannover (Hahn) 1988, 5 vol., 15 x 22 cm, 780 + 748 + 726 + 724 + 752 p., 51 pl. (Monumenta Germaniae Historica. Schriften, Bd. 33/I–V).

A. de Bouärd écrivait en 1929 dans son *Manuel de diplomatique française et pontificale* (t. I, p. 14): »les faux abondent à toute époque et dans tous les pays«. Plus près de nous, G. Le Bras (*Les apocryphes dans les collections canoniques*, dans: *La critica del testo. Atti del secondo*

Congresso internazionale della Societa italiana di storia del diritto, 1971, p. 371-391), lui faisant en quelque sorte écho, distinguait les »apocryphes par invention des apocryphes par retouche«.

Le mérite premier des Monumenta Germaniae Historica est d'avoir su et pu rassembler un si grand nombre de spécialistes (auteurs au total de 151 contributions pour les cinq volumes) qui, au-delà du Congrès tenu à Munich en septembre 1986, ont fourni en de très nombreux domaines le fruit de leur expérience, le résultat de leur enquête entreprise parfois de longue date. Notons qu'à l'occasion de ce Congrès fut organisée une exposition fort intéressante, due en particulier à notre ami M. Joachim Wild et à M. Karl-Ernst Lupprian (*Fälschungen und Fiktionen. Ausstellung des Bayerischen Hauptstaatsarchivs anlässlich des Internationalen Kongresses der Monumenta Germaniae Historica über »Fälschungen im Mittelalter«*), qui présentait des documents faux, spécialement bien choisis, allant d'une charte privée du VIII<sup>e</sup> s. au journal d'Hitler.

Les cinq volumes qui au total représentent plus de 3700 pages (auquel viendra s'ajouter sous peu un volume d'index d'environ 200 pages) s'articulent autour de quelques thèmes principaux:

- A. Littérature et falsification (t. I);
- B. Textes juridiques falsifiés; le faussaire châtié (t. II);
- C. Les faux diplomatiques (t. III et IV);
- D. Lettres imaginaires; piété et faux; falsifications d'objets (t. V).

Ces diverses contributions sont écrites en allemand (pour la plupart d'entre elles), mais aussi en anglais, en italien ou en français; on peut regretter ici que les langues espagnole et portugaise soient absentes et qu'ainsi ce ne soient pas des spécialistes de ces pays qui aient traité de leurs problèmes propres (notamment de la question des faux tolédans). Les articles ont été classés très naturellement dans l'ordre chronologique des sujets traités pour le t. I, tandis que pour les t. III (débutant par des travaux méthodologiques) et IV on les a groupés fort logiquement par sphères géographiques: Empire germanique, Italie, France, Angleterre, Pays-Bas, Danemark, Bohême, Dalmatie ... A l'intérieur de chaque volume, il aurait convenu de mieux indiquer les articulations ou le plan adopté, en faisant dans chaque cas un court chapeau ou en regroupant, chaque fois que cela était possible, sous un sous-titre commun diverses études relatives à un même sujet, qui présentent parfois des vues sensiblement différentes, voire opposées (par exemple les problèmes relatifs au dossier Abélard-Héloïse).

Il est, bien sûr, impensable de donner même d'une phrase le contenu de chacune des contributions. Nous ne retiendrons donc que quelques thèmes à nos yeux significatifs et nous aborderons les domaines qui nous sont les plus familiers.

Les deux rapports généraux introductifs ont le grand mérite de poser les problèmes soit au fond, soit dans une large perspective chronologique. U. Eco (*Tipologia della falsificazione*, t. I., p. 69-82) pose quelques questions essentielles – Le Moyen Age savait-il que de multiples faux étaient forgés? Avait-il le concept de la falsification? Dans l'affirmative, était-il semblable au nôtre? – et pour essayer d'y répondre, se voit obligé de définir philosophiquement et d'expliquer des termes tels que falsification, faux, fausse attribution, faux diplomatique, contrefaçon, altération, fac-similé ... H. FUHRMANN (*Von der Wahrheit der Fälscher*, t. I, p. 83-98), dont un travail antérieur sur le sujet (*Die Fälschungen im Mittelalter. Überlegungen zum mittelalterlichen Wahrheitsbegriff*, dans: *Hist. Zs.* 197, 1963, p. 529-554) fait autorité chez les médiévistes, brosse ici à grands traits l'évolution des faux du début de l'ère chrétienne au XIX<sup>e</sup> s., en insistant entre autres sur ceux qui, comme le *Constitutum Constantini* ou les faux pseudo-isidoriens, jouèrent un rôle considérable dans la structuration de l'Eglise médiévale, en montrant qu'à compter du XII<sup>e</sup> s. disparaissent les faux importants et en soulignant la naissance de la critique moderne au XV<sup>e</sup> s.

A la lecture de ces communications, deux faits essentiels frappent: d'une part, les faux, d'importance plus ou moins grande, de gravité plus ou moins évidente, sont multiples, de

toutes les époques et touchent tous les domaines possibles de l'écrit et même de la production de biens de consommation (vins, draps); d'autre part, les hommes du Moyen Age et d'aujourd'hui les jugent différemment.

En premier lieu, les faux sont donc divers: citons les falsifications concernant les princes ou leur entourage (W. LAMMERS, *Unwahres oder Verfälschtes in der Autobiographie Karls IV.?*, t. I, p. 339-376; J.-M. MOEGLIN, »Das Geblüt von Bayern« et la réunification de la Bavière en 1505. Les falsifications historiques dans l'entourage du duc Albert IV [1465-1508], t. I, p. 471-496), celles - involontaires - dans le domaine si délicat de la cartographie (A.-D. VON DEN BRINCKEN, »Quod non vicietur pictura«. Die Sorge um das rechte Bild in der Kartographie, t. I, p. 587-599), celles relatives à l'origine des universités (A. L. GABRIEL, »Translatio studii«: Spurious dates of foundation of some early universities, t. I, p. 601-626), aux textes juridiques (P. LANDAU, *Gefälschtes Recht in den Rechtssammlungen bis Gratian*, t. II, p. 11-49), à la liturgie (R. E. REYNOLDS, *Pseudonymous liturgica in early medieval canon law collections*, t. II, p. 67-77), à la théologie et aux controverses dogmatiques (O. CAPITANI, *Status quaestionis dei falsi berengariani: note sulla prima fase della disputa*, t. II, p. 191-215), au droit canon et à ses usagers (C. DUGGAN, »Improba pestis falsitatis«. Forgeries and the problem of forgery in twelfth-century decretal collections [with special reference to English cases], t. II, p. 319-361; K. PENNINGTON, *Panormitanus's Lectura on the decretals of Gregor IX*, t. II, p. 363-373; H. HATTENHAUER, *Der gefälschte Eid*, t. II, p. 661-689; T. SCHMIDT, *Der ungetreue Notar*, t. II, p. 691-711), aux privilèges pontificaux (H. H. ANTON, *Der »Liber diurnus« in angeblichen und verfälschten Papstprivilegien des früheren Mittelalters*, t. III, p. 115-142), aux églises de tous ordres, notamment bénédictines (J.-D. MOREROD et A. PARAVICINI BAGLIANI, *Molesme et ses possessions dans le diocèse de Lausanne: deux fausses lettres pontificales du XII<sup>e</sup> s.*, t. III, p. 667-674; W. DAVIES, *Forgery in the cartulaire of Redon*, t. IV, p. 265-274).

Certains faux ont joué un grand rôle par l'emploi qu'on en a fait, comme le *Constitutum Constantini* ou encore le *Privilegium maius* (P. MORAW, *Das »Privilegium maius« und die Reichsverfassung*, t. III, p. 201-224); d'autres, susceptibles de prévenir des événements postérieurs graves, comme une succession royale, peuvent être qualifiés de politiques (H. E. J. COWDREY, *Dead-bed testaments*, t. IV, p. 723); en revanche, des forgeries liturgiques, faites non pour décrire, mais pour expliquer, sont souvent bénignes, de l'avis même des spécialistes (R. E. REYNOLDS, *op. cit.*, t. II, p. 77).

Les falsifications appartiennent certes à toutes les époques, mais de nombreux érudits, à la suite de G. Constable (*Forgery and plagiarism in the Middle Ages*, dans: *Archiv für Diplomatik* 29, 1983, p. 12), s'accordent pour désigner le XII<sup>e</sup> s. comme »the golden age of forgery«. Fait important, mais qui dans les pages de cet ouvrage n'a pas reçu d'explication globale. Pour nous, il semble avoir plusieurs raisons. Tout d'abord, la multiplication des documents écrits: les actes royaux, délivrés dans les siècles précédents au nombre de quelques dizaines, se rencontrent alors par centaines: 450 pour Louis VI, environ 800 pour Louis VII, plus de 2000 pour Philippe Auguste; il en va de même pour les actes épiscopaux: à Laon, par exemple, alors que quelques actes épars sont conservés pour les évêques des IX<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s., Barthélemy de Jur (1113-1151) en délivre à lui seul près de 250. Les chartes intitulées au nom de particuliers prennent également un essor considérable. Autre point: si les Bénédictins et les Clunisiens sont déjà très nombreux et bien implantés, les abbayes et prieurés se multiplient avec la fondation d'ordres comme Cîteaux et Prémontré et leur essor fulgurant; ils ont donc besoin d'archives bien fournies, susceptibles d'attester leurs droits vis-à-vis d'églises proches et concurrentes. Enfin, les règles de rédaction sont formulées encore d'une manière floue et les faussaires ont toute latitude pour »œuvrer« sans craindre d'être contredits. Innocent III au tournant des XII<sup>e</sup> s. et XIII<sup>e</sup> s. tentera de mettre un terme à ce »désordre«, en prenant diverses

mesures: c'est entre autres sa lettre bien connue du 4 septembre 1198 donnant les moyens de déceler un faux, c'est aussi la promulgation du droit des décrétales (P. LANDAU, *op.cit.*, t. II, p. 49).

La nature des falsifications peut varier d'une manière considérable. Prenons deux exemples: les faux diplomatiques et les testaments rédigés à l'article de la mort. Dans le premier cas, ce sont tantôt de simples interpolations ou modifications de toponymes ayant pour but d'adapter les textes aux besoins du moment d'une église, tantôt des créations de toutes pièces avec bizarreries paléographiques (pour les pseudo-originaux) et rédactionnelles, sans compter d'éventuels anachronismes institutionnels. De même, entre des testaments d'une authenticité évidente et des pièces similaires tout à fait choquantes (par exemple, le *manifesto* d'Henri IV lors de la mort de Grégoire VII), se trouve toute une gamme de faux, forgés souvent pour un motif pieux, par exemple pour établir la sainteté d'un défunt, comme le pape Léon IX (H. E. J. COWDREY, *op. cit.*, t. IV, p. 723). On trouve encore de »pures« œuvres d'imagination, en particulier dans le domaine épistolaire, dont G. CONSTABLE s'est fait le spécialiste (*Forged letters in the Middle Ages*, t. V, p. 11-37; cf. aussi: *Letters and letter-collections*, Turnhout 1976, p. 49-50). Il en va de même pour les actes obtenus d'une manière subreptice, par ruse, en trompant d'une manière ou d'une autre l'autorité à qui est demandée la faveur (J. DUFOUR, *Etat et comparaison des actes faux ou falsifiés, intitulés au nom des Carolingiens français [840-987]*, t. IV, p. 167-210; J. BISTRICKY, *Gefälschte Urkunden auf die Namen von Olmützer Bischöfen aus der ersten Hälfte des 14. Jahrhunderts*, t. IV, p. 596).

A côté des faux, existent des documents suspects qu'une critique attentive peut sauver (H. AT SMA et J. VEZIN, *Le dossier suspect des possessions de Saint-Denis en Angleterre revisité [VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> s.]*, t. IV, p. 211-236); il s'agit souvent de textes irréguliers appartenant à une période obscure que d'éventuels faussaires n'auraient guère eu intérêt à forger. G. LABUDA (*Über die angeblichen und vermuteten Fälschungen des Deutschen Ordens in Preußen*, t. IV, p. 499-521) souligne aussi, à juste titre, que des pièces provenant de chancelleries bien organisées ne doivent pas être jugées selon les mêmes critères que celles dues à des bureaux réduits. Dans le même esprit, K.-U. JÄSCHKE (*Ein fiktives Regionalparlament als politisches Argument in England während des 15. Jahrhunderts*, t. IV, p. 413-446) remarque que la formulation bizarre d'un témoignage isolé perd son caractère incongru, s'il peut être examiné de conserve avec une série de faits au déroulement semblable dans le voisinage et surtout dans la même entité politique.

Déterminer l'auteur d'un écrit peut se révéler également délicat. Si les œuvres de Guillaume de Saint-Thierry furent longtemps faussement attribuées (A. M. PIAZZONI, *Falsificazione o falsa attribuzione? Note a proposito delle opere di Guglielmo di Saint-Thierry*, t. V, p. 225-242), il a fallu tout le talent du R. P. G. Raciti (Deux collections de sermons de s. Aelred – une centaine d'inédits – découvertes dans les fonds de Cluny et de Clairvaux, dans: *Collectanea Cisterciensia*, fasc. 3, 1983, p. 165-184; éd. *Aelredi Rievallensis sermones I-XLVI. Collectio Claraevallensis prima et secunda*, Turnhout 1989, p. XVI) qui s'est livré à une analyse stylistique fine pour mettre à coup sûr au compte d'Aelred de Rievaulx diverses collections de sermons.

Bien évidemment, les spécialistes portent parfois un jugement différent sur des documents. Un excellent exemple en est fourni ici par le problème d'attribution que posent l'*Historia calamitatum* d'Abélard et les lettres échangées entre ce dernier et Héloïse; au regretté J. F. BENTON qui, en 1972, crut pouvoir montrer, à la suite d'autres érudits, le caractère imaginaire de ce dossier, avant de revenir sur ses positions grâce notamment à une étude stylistique et à des comptages très poussés (*The correspondence of Abelard and Heloise*, t. V, p. 95-120), s'oppose H. SILVESTRE (*Die Liebesgeschichte zwischen Abaelard und Heloise: der Anteil des Romans*, t. V, p. 121-165), convaincu par la

première démonstration de J. F. Benton, qui réaffirme avec force l'inauthenticité de ces diverses œuvres: pour lui, en définitive, puisque la tradition manuscrite n'est pas antérieure à la fin du XIII<sup>e</sup> s., il faut identifier le faussaire avec Jean de Meun qui fait connaître pour la première fois l'*Historia calamitatum*. Peut-être pourrait-on souscrire à la position médiane de J. Verger (Abélard et les milieux sociaux de son temps, dans *Abélard en son temps* ..., Paris 1981, p. 109) qui, tout en acceptant l'authenticité du dossier, pense qu'il y a eu «réélaboration» dans un but hagiographique.

D'une manière générale et avec beaucoup de bon sens, J. MACHIELSEN (Contribution à l'étude de la pseudépigraphie médiévale en matière patristique. Problèmes d'attribution et de remaniement des textes homilétiques, t. V, p. 358) souhaite que les chercheurs ne multiplient pas les spuria proprement dits par un raisonnement hypercritique.

Autre fait essentiel sur lequel il convient d'insister: les mentalités médiévale et moderne ont une approche différente du faux. On a souvent insisté et c'est encore le cas à plusieurs reprises ici (A.-D. VON DEN BRINCKEN, *op. cit.*, t. I, p. 587-599; R. E. REYNOLDS, *op. cit.*, t. II, p. 67-77; C. MUNIER, *Gratiani patristica apocrypha vel incerta*, t. II, p. 289-300), sur le souci, voire l'obsession, que les hommes du Moyen Age ont de se rattacher à des *auctoritates*, comme les Pères de l'Eglise; cela vaut aussi et peut-être surtout dans le domaine scientifique, où ils ne disposaient que de peu de repères: ainsi A.-D. von den Brincken a montré que le «cartographe» médiéval éprouva les plus grandes difficultés à délaisser les *auctoritates* pour les instruments de précision (comme la boussole), beaucoup plus fiables à nos yeux.

R. SPRANDEL (Die Fälschungen in der öffentlichen Meinung des Spätmittelalters. Eine Studie zur Chronistik in Deutschland 1347-1517, t. I, p. 241-261) a eu, d'autre part, le grand mérite de nous faire entrer dans la psychologie des gens des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> s.: pour eux, certaines professions, comme celles exercées par les alchimistes et les hérauts, étaient plus prédisposés à la falsification; mais les faussaires démasqués, s'ils étaient punis par les victimes, n'étaient pas considérés comme criminels, ni même comme malhonnêtes. Soulignons incidemment l'intérêt du travail de M. Vincent-Cassy, *Recherches sur le mensonge au Moyen-Age* (Congrès des Sociétés savantes, 1979, p. 165-173). De toute manière, comme le demande H. C. FAUSSNER (Zu den Fälschungen Wibalds von Stablo aus rechtshistorischer Sicht, t. III, p. 143-200), il faut se dispenser de jugements moralisateurs – encore présents sous la plume de bon nombre de chercheurs. A l'évidence, notre sensibilité différente de celle des gens du Moyen Age, notre approche différente des problèmes, nos *habitus* différents font que nous pouvons nous méprendre gravement non pas sur la valeur d'un document, mais sur l'intention sous-jacente; donc, tout en critiquant pleinement les sources qui se présentent à nous, il convient de les voir si possible avec l'œil, l'esprit des médiévaux, afin de porter un jugement sain, sans anachronisme.

Les falsifications n'eurent pas, bien sûr, toutes la même destinée dans le temps ou dans l'espace. Si l'on peut, dans une certaine mesure, souscrire à l'opinion de R. Crahay (Réflexions sur le faux historique: le cas d'Annius de Viterbe, dans: Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques, 3<sup>e</sup> série, t. 69, 1983, p. 256), pour qui: «un faux se maintient, contre les soupçons et même contre des preuves, parce qu'il s'accorde avec une certaine mentalité», il faut bien remarquer que des faux forgés vers la même époque furent reçus différemment; ainsi, à côté des faux d'Adémar de Chabannes relatifs à l'apostolicité de s. Martial qui ne trompèrent personne dès leur apparition (G. CONSTABLE, *op. cit.*, t. V, p. 23), la fausse bulle de Grégoire IV de 829 pour Fleury (éd. M. Prou et A. Vidier, *Recueil des chartes de Saint-Benoît-sur-Loire*, t. I, p. 39, n° XVIII; cf. Jaffé, n° +2570), due à Abbon, eut un tel succès que Grégoire V demanda à Abbon lui-même d'en rédiger la confirmation et qu'elle servit de modèle à la chancellerie pontificale pour l'établissement de documents similaires (M. MOSTERT, *Die Urkundenfälschungen Abbos von Fleury*,

t. IV, p. 287–318). D'autre part, J. GILCHRIST (*The influence of the monastic forgeries attributed to pope Gregory I [JE +1951] and Boniface IV [JE +1996]*, t. II, p. 263–287) a réussi à établir en quelque sorte une géographie de l'influence des faux étudiés, en montrant leur très faible impact en Italie et leur emploi courant dans la France du Nord.

L'attitude du critique moderne doit enfin nous retenir. Comme les faux sont rarement isolés, mais s'insèrent dans une suite, un ensemble formant un dossier de falsifications, il est bon que le chercheur analyse le style par des comptages (J. F. BENTON, *op. cit.*, t. V, p. 95–120), se livre à des comparaisons par des éditions synoptiques de textes (H. ZIELINSKI, *Zu den Gründungsurkunden Kaiser Ludwigs II. für das Kloster Casauria*, t. IV, p. 92–96; M. MOSTERT, *op. cit.*, t. IV, p. 309–318). Pour aboutir dans son enquête, il a en outre besoin d'un faisceau convergent de renseignements et H. C. FAUSSNER (*op. cit.*, t. III, p. 200) appelle à juste titre à collaborer les spécialistes de paléographie »voie de la connaissance«, de diplomatique (qui indiqueront le mode de falsification) et d'histoire du droit (qui pourront en fournir la raison). Une fois le verdict du ou des spécialistes rendu, le document jugé faux ne pourra plus, ne devra plus servir de base à l'étude de sources ou de faits, contemporains de l'époque déclarée de cette forgerie (F. FUCHS, *Urkundenfälschungen des Augustinerchorherrenstifts St. Mang in Stadtamhof bei Regensburg*, t. III, p. 582; I. N. WOOD, *Forgery in Merovingian hagiography*, t. V, p. 384); en revanche, il sera d'une grande utilité pour étudier la mentalité de l'époque de sa confection. Ajoutons que l'examen de l'évolution du nombre des actes faussement intitulés au nom de souverains sur une longue période peut indiquer, grâce à la méthode statistique que nous avons employée (*op. cit.*, p. 167–210) l'intérêt des faussaires pour des princes, leur désintérêt pour d'autres; nous avons ainsi montré que leur désaffection pour les Carolingiens français du X<sup>e</sup> s. (et notamment de sa seconde moitié) était un fort indice du dépérissement de la dynastie, phénomène qui s'est trouvé confirmé dans notre étude sur l'»Obéissance respective des Carolingiens et des Capétiens (fin X<sup>e</sup> s. – début XI<sup>e</sup> s.)«.

En conclusion, par l'abondance et la qualité des contributions portant sur un grand nombre de domaines, comme par les conclusions générales et les méthodes suivies, le présent ouvrage fera date dans l'histoire de la critique documentaire et de la diplomatique.

Jean DUFOUR, Paris

Traduction et traducteurs au Moyen Âge. Actes du colloque international du CNRS organisé à Paris, Institut de Recherche et d'Histoire des Textes les 26–28 mai 1986. Textes réunis par Geneviève CONTAMINE, Paris (Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique) 1989, XXIII–381 S. (Documents, Études et Répertoires Publiés par l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes).

»Une langue est avant tout un mode de penser« (Julien Green, *Le langage et son double*, Paris 1985, S. 221; im besprochenen Buch zitiert auf S. 227).

»Réfléchir sur ce qui est le phénomène central de la transmission du savoir au Moyen Âge« (Louis HOLTZ im Avant-propos) – zu diesem Zweck waren 25 Wissenschaftler aus Frankreich, Belgien, Großbritannien, Deutschland, Irland und Canada zusammengekommen, deren Tagungsbeiträge den Farbenreichtum des mittelalterlichen Geisteslebens spiegeln und dokumentieren, welche große Mobilität sich die westliche Kultur durch das Mittel der Übersetzung erworben hatte.

Die Einführung aus der Sicht der modernen Linguistik von Maurice PERGNIER: »Existe-t-il une science de la traduction?« betont die Bedeutung des Übersetzens als »phénomène universel« für die »histoire des idées«. Die eigentlichen Beiträge sind vier Bereichen zugeordnet: